



Octobre La Fondation 2022 d'entreprise Kronenbourg recentre sa mission sur la promotion du lien social et initie un débat sur le thème : « Le numérique peut-il sauver le lien social ? »

A l'occasion de la célébration de ses 25 ans, la Fondation d'entreprise Kronenbourg se recentre sur l'une de ses missions initiales : favoriser le lien social. Pour ce faire : une nouvelle présidente, Agnès d'Anthonay, et une nouvelle déléguée générale, Céline Nicora, ainsi qu'un nouveau credo « Ensemble, pour promouvoir le lien social ». Afin d'initier cette nouvelle mission, la Fondation a souhaité susciter le débat autour du thème : « Le numérique peut-il sauver le lien social ? ». Il a alors été rappelé que le numérique est un amplificateur de relations aussi bien en distanciel qu'en présentiel. Agnès d'Anthonay a également réaffirmé la vocation de la Fondation à soutenir le développement du lien social dans le CHR : « Ces lieux dits de convivialité que sont les CHR sont des sanctuaires essentiels au maintien et à la création de lien social, vecteur de solidarités. C'est pourquoi la Fondation d'entreprise Kronenbourg se donne pour priorité de les soutenir à travers des initiatives comme 1000 cafés en milieu rural ou Wanted Café en milieu urbain. ».

❖ **LA FONDATION KRONENBOURG SE RECENTRE SUR LE LIEN SOCIAL**

Kronenbourg SAS vient de renouveler pour 5 ans son engagement dans la Fondation d'entreprise Kronenbourg avec de nouvelles ambitions et une mission qui va se concentrer davantage sur la création de lien social dans la filière du CHR. Guidée par un nouveau credo, « Ensemble, pour promouvoir le lien social », une nouvelle gouvernance va accompagner cette mission recentrée sur la création de lien social : Agnès d'Anthonay, nommée Présidente, et Céline Nicora, nouvelle Déléguée Générale.

Outre sa légitimité historique à être garante de la création de lien social dans la filière du CHR, sa mission ayant débuté en 1996, la Fondation d'entreprise Kronenbourg soutient en milieu rural l'initiative 1000 cafés du groupe SOS depuis 2019 et Wanted Café depuis 2022 en milieu urbain.

Plus globalement, l'histoire des cafés et celle de Kronenbourg en France sont étroitement mêlées et l'entreprise s'attache depuis toujours à soutenir et accompagner la filière du CHR.

❖ **AU MENU DU TRIBUNAL POUR LES GENERATIONS FUTURES :
« LE NUMERIQUE PEUT-IL SAUVER LE LIEN SOCIAL ? »**

À l'occasion des 25 ans de la Fondation d'entreprise Kronenbourg, une problématique au cœur de notre nouveau quotidien a été examinée et tranchée lors d'un débat animé par la revue Usbek & Rica, sur le thème : « Le numérique peut-il sauver le lien social ? »

Reprenant les codes d'un procès, ce format original de « Tribunal pour les Générations Futures » a mis en scène une cour constituée de faux président, avocat et procureur, un jury, un greffier ainsi que trois témoins qui se sont succédé à la barre.



Rappel des faits : le président de la cour, **Lluís Pino**, créateur du format Tribunal pour les Générations Futures chez Usbek & Rica, a rappelé le contexte :

« Il y a 10 ans, le numérique était présenté comme une révolution pour le lien social (partage des connaissances, économie collaborative, contacts à travers le monde). Seulement voilà, alors même que le numérique a littéralement sauvé le lien social pendant la pandémie (apéro Skype, réunions zoom...), on s'est aussi rendu compte de tout le mal qu'il pouvait faire (burn out, solitude et isolement des jeunes générations surtout) notamment sur les rencontres "en vrai", celles que l'on faisait auparavant à la volée dans des cafés, dans des bars, socle de toute la culture française du partage et du débat éclairé. Mais pour ne pas tomber dans les écueils du "c'était mieux avant", je vous propose de débattre autour du chef d'accusation : « le numérique peut-il sauver le lien social ? » ».

Les éléments en faveur du « non » ont été avancés par le procureur, **Vincent Edin**, journaliste et professeur de rhétorique politique :

Arguments à charge : « Le numérique, le plus souvent, ne vient pas en plus mais à la place de l'humain : pour acheter vos billets SNCF, pour compléter votre déclaration d'impôts, pour faire votre orientation post bac (...), quoi de plus solitaire et de moins humain qu'un algorithme ou qu'un chat bot ? Le lien social est cassé des deux côtés : pour les usagers qui n'ont plus le droit à un service de qualité, bien sûr, mais aussi pour les travailleurs qui perdent le sens dans la digitalisation de leurs pratiques. » Le procureur a aussi dénoncé « notre société du sans contact : nous sommes contraints à visionner des tutoriels, à répondre à des FAQ et à suivre des webinaires à distance quand on préférerait des expériences, de l'humain avec des coaches, des profs... » Et que dire du travail mis à mal par le numérique ? « Nous avons laissé Zoom uberiser nos vies, renforçant le contrôle, le poids du travail à distance... Qui peut croire que le lien social se fait dans ce type de réunion ? Où sont les élans empathiques pour le collègue qui se noie dans son travail dans ces webinaires indigestes ? Comment détecter les burn out sans temps informels ? On ne peut pas. »

Auditionné en tant que témoin, **Denis Tallédec**, directeur général de la Fédération nationale des cafés cultures et clubs culture, a expliqué : *« Avec le numérique, on passe d'une société tribale à multi-tribale : on continue à mimer les comportements de nos pairs pour se normaliser, mais ce dans plusieurs communautés différentes ».*



Les éléments en faveur du « oui » ont été développés par l'avocate de la défense **Charlotte Dekoker**, journaliste franco-belge, auteure, chroniqueuse radio :

Après avoir rappelé les services rendus par des applis comme Skype, zoom ou Facetime lors des confinements - « *si vous avez sauvé les liens avec vos proches, c'est grâce au numérique* » -, l'avocate a défendu : « *le numérique n'est pas opposé à la vraie vie, il est son allié et son facilitateur : le petit coup de starter nécessaire quand on est un peu timide, le pansement à une existence solitaire quand on est isolé ou l'outil de survie indispensable quand on est dans une situation de précarité, ou de détresse absolue* » (citant l'exemple des enfants ukrainiens, exilés, qui continuent à suivre leurs cours grâce aux ordinateurs). Autre vertu du numérique mise en avant : « *La possibilité d'accéder à des films et à des spectacles en ligne, c'est aussi ce qui nous permet, à vous et à moi, bien que n'étant pas nés au même endroit, de partager une culture commune, et par là, de faire société.* » En conclusion, elle a plaidé pour « *un numérique plus sûr, plus participatif, et plus décentralisé* » capable « *de sauver le lien social, de l'entretenir, de le créer, de le pimenter même, grâce au numérique.* ».

Parmi les témoins, **Christian Delachet**, co-fondateur de Wanted Community, a argumenté dans le sens de la défense : « *Le numérique est un tremplin, une passerelle, pour créer du lien social ultra-local bien réel* ». De son côté, **Isabelle Dijan Lignon**, essayiste et autrice du tout récent « *Meta-Morphose, la condition humaine à l'ère numérique* » (Edico) a fait le constat suivant : « *Nous sommes à présent à un carrefour où nous pouvons encore choisir de construire un nouveau numérique empathique, humain, inclusif et accessible, notamment avec le métavers.* »

Le verdict : « **Oui, le numérique peut sauver le lien social** ».

A l'issue de l'audience et des réquisitoires du procureur et de l'avocat, le président a dévoilé le verdict du jury constitué du public. S'étant forgé son intime conviction sur la base des arguments entendus, et ce dans l'intérêt des générations futures, celui-ci a tranché en faveur du « oui » à la question : « *Le numérique peut-il sauver le lien social ?* ».

Néanmoins, le jury a tenu à rappeler que le numérique est certainement plus susceptible de « *faciliter* » le lien social que de le « *sauver* ». Il a aussi précisé que par ailleurs le numérique ne reste qu'un outil, si merveilleux qu'il soit pour initier le lien social, le plus important étant que celui-ci se tisse et s'exerce avant tout dans un lieu physique.

LA FONDATION D'ENTREPRISE KRONENBOURG, 25 ANS AU SERVICE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

La Fondation d'entreprise Kronenbourg a été créée en mars 1996. Depuis cette date, elle a accompagné environ 630 projets en apportant un soutien financier à hauteur de 4,7M€ et en favorisant 2400 emplois.

Près de 550 salariés de Kronenbourg ont participé financièrement ou en s'investissant personnellement dans les projets retenus.

ANNEXE

FONDATION D'ENTREPRISE KRONENBOURG : 25 ANS DE SOUTIEN DE PROJETS EN FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE ET DU LIEN SOCIAL

❖ Kronenbourg SAS, 1^{er} brasseur à créer une fondation en 1996

Kronenbourg SAS a été le premier brasseur en France et la 3^{ème} entreprise de toute l'industrie agro-alimentaire à créer une fondation dès 1996. Cette Fondation d'entreprise est l'un des piliers des valeurs autour desquelles s'est construite la société Kronenbourg SAS, brasseur en Alsace depuis plus de 350 ans : solidarité, partage et développement durable.

❖ 25 ans d'action en Alsace et dans toute la France

Depuis plus de deux décennies, la Fondation d'entreprise Kronenbourg s'est engagée aux côtés d'associations et d'entreprises d'insertion pour dynamiser les zones urbaines et rurales fragilisées du territoire alsacien. Au fil des années, son champ d'action s'est étendu à tout l'Hexagone et son engagement s'est ouvert à d'autres domaines, ajoutant à sa vocation première : la protection de l'environnement. Depuis 2017, son action s'était aussi portée sur le développement du houblon en agroécologie.

25 ANS EN QUELQUES CHIFFRES :

630 projets soutenus

4,7M€ de dons

550 salariés de la société Kronenbourg investis

❖ 25 ans d'engagement des salariés dans les opérations, « Coups de pouce » et « Campagne de Noël »

La force de la Fondation d'entreprise Kronenbourg repose aussi sur l'engagement des salariés de l'entreprise qui, depuis 25 ans, consacrent bénévolement une partie de leur temps et mettent leurs compétences et leur réseau relationnel au service de causes qui leur tiennent à cœur.

L'opération « Coups de pouce » leur permet ainsi chaque année d'accorder des aides financières à des projets qu'ils parrainent au sein d'associations dont ils sont ou non adhérents.

La « Campagne de Noël » les mobilise lors d'une collecte de dons interne, dans un esprit de partage. La Fondation accompagne cet élan de générosité en doublant le montant des fonds récoltés pour soutenir un ou deux projets de solidarité. En 2021 la campagne a permis de distribuer 7 210€ à l'association Les Blouses Roses et 7 210€ à l'association Project Rescue Ocean.

❖ Des actions d'urgence sont également initiées en fonction de l'actualité.

Outre le soutien apporté aux réfugiés ukrainiens, une des dernières actions d'urgence sous la bannière « Tous unis contre le virus », avait été lancée pendant la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19. La Fondation d'entreprise Kronenbourg s'était alors mobilisée pour soutenir des structures hospitalières alsaciennes et des associations agissant en Alsace auprès des plus fragiles et des plus vulnérables.